FICHE DE DONNEES DE SECURITE
V1 – 11/10/2022

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale	**PÂTE S2M**
Type de substance	**Mélange**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	**Lubrification des joints caoutchouc pour canalisations béton, PVC, grès et fonte**
Restrictions d'emploi recommandées	**Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels**

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	**STEVERLYNCK** **ZI de Gondecourt, 25 rue gay Lussac** **F-59147 GONDECOURT**
Numéro de téléphone	**+33 (0)3 20 16 97 30**

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	**+33 (0)3 20 16 97 30 aux horaires de bureau**
Numéro centre antipoison	**03 83 22 50 50 (CHU Nancy)** **01 45 42 59 59 (ORFILA)**

2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Mélange classé non dangereux selon le règlement CLP, CE N° 1272/2008.

2.2 Eléments d'étiquetage.

Pictogramme :

Mention d'avertissement :
Aucune mention

Mention de danger :
Aucune mention

Conseils de prudence :
se reporter aux rubriques 4 et 8.

2.3 Autres dangers.

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange
Savon surgraissé d'acides gras naturels végétaux et animaux.

Composants dangereux (GHS) :

- Hydroxyde de potassium
  Concentration < 0,2%
  CAS 1310-58-3
  EINECS 215-181-3
  N° enregistrement REACH
  01-211487136-33-xxxx

  Met. Corr. 1
  Acute Tox.4
  Skin Corr. 1A
  Eye Dam.1
  H290, H302, H314, H318

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

En cas d'ingestion, rincer la bouche et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu à ce jour

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucun connu à ce jour

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : Mousse-CO_2-poudre-sable.
Contre indiqués : Jet d'eau haute pression.
Ne jamais diriger un jet sur la masse en combustion (risque de dispersion).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit ne présentant pas de risque d'inflammabilité.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome

Autres informations :
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. DISPERSION ACCIDENTELLE

Sol très glissant en cas de déversement.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévenir de tout contact avec la peau ou les yeux. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas jeter dans les canalisations d'égouts/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Endiguer pour éviter l'écoulement, et absorber sur matériau inerte (sable, sciure de bois), puis laver à grande eau la zone polluée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un endroit aéré.
Refermer l'emballage après utilisation.
Précautions d'usage liées à la manipulation de produits chimiques.
Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail
Se laver les mains après chaque utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Stocker dans les emballages d'origine, fermés, dans un local à des températures supérieures à 5°C mais inférieures à 40°C.
Ne pas stocker au-delà de 12 mois.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinent(s) identifié(s) à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

- Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail
  Données non disponibles

- DNEL (Derived No Effect Level)
  Données non disponibles

- PNEC (Previsible None Effect Concentration)

Données non disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre de produits chimiques.

- Protection des yeux / du visage
  Lunettes de sécurité à protection intégrale respectant la norme EN 166.

- Protection des mains / du corps
  Gants de protection résistant aux produits chimiques norme EN 374. Préférer par sécurité les gants Nitrile (SBR)
  Port d'un vêtement de travail fermé approprié.

- Protection respiratoire
  Non nécessaire

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Pâte à 20°C, liquide à 60°C
Couleur	Beige clair
Odeur	Savon
Point de fusion / Point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminée
Limite inférieure d'explosivité	L'étude n'est pas nécessaire
Limite supérieure d'explosivité	L'étude n'est pas nécessaire
Point d'éclair	> 150 °C (mélange aqueux)
Température d'auto-inflammation	Non déterminée
Température de décomposition	Non applicable

pH	10
Viscosité dynamique	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Non soluble mais dispersible
Coefficient de partage octanol/eau	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminée
Densité relative	Non applicable (pâte)
Densité de vapeur relative	Non déterminée
Caractéristique des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

10. STABILITE/REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Pas de conditions à éviter connues dans le cas d'une utilisation conforme à la destination. Néanmoins ne pas mélanger avec des acides et bases fortes, des oxydants puissants.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières incompatibles connues dans le cas d'une utilisation conforme à la destination.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'une utilisation conforme à la destination.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008.

Ce produit est un mélange selon la réglementation. L'évaluation suivante a été réalisée sur la base bibliographique des données toxicologiques de nos fournisseurs et des pourcentages pondéraux de chacun des constituants.

- Toxicité orale aiguë
  DL50 rat (par voie orale) > 5000 mg/kg

- Irritation
  Corrosion/irritation de la peau : très faiblement irritant
  Lésions oculaire graves/irritation : très faiblement irritant

- Ingestion
  Pas de risque de toxicité

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
  Non sensibilisant

- Mutagénicité sur les cellules germinales
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

- Cancérogénicité
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

- Toxicité pour la reproduction
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

- Danger par aspiration
  Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

11.2 Informations sur les autres dangers.

- Propriétés perturbant le système endocrinien
  Non applicable

- Autres informations.
  Pas d'autres effets néfastes connus

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

L'évaluation écologique du produit repose sur les données des matières premières et/ou de substances comparables.

- Toxicité aiguë poisson : CL_{50} > 10 mg/L
- Toxicité aiguë bactérie : CL_{50} > 100 mg/L

Pas de danger de toxicité aquatique aiguë et chronique selon la règlementation CLP.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité finale : Facilement et rapidement biodégradable. (analogie, produit sur base de corps gras naturels)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

Ne pas rejeter le produit tel quel dans les égouts, cours d'eau, ni dans le milieu naturel. Néanmoins pas de problème de rejets dans les conditions normales d'utilisation.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6 Propriétés perturbants le système endocrinien

Non applicable

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'autres effets néfastes connus

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Produit
  Se conformer aux dispositions locales et communautaires en vigueur.

- Emballage
  Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

- Numéro européen d'élimination des déchets
  Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l´utilisation qu´en fait l´utilisateur permet cette attribution.
  Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classé non dangereux selon les différentes réglementations régissant les transports terrestres, aériens et maritimes.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel

IMGD	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ

IATA	Classe	2°Etiq	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	Note	EQ

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Le produit n'est pas soumis à d'autres obligations réglementaires

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

Les mises à jour par rapport à la version antérieure sont notifiées dans la FDS, par la présence de deux barres à gauche du document.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3 :
H290 – Peut être corrosif pour les métaux.
H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Liste des abréviations présentes dans ce document :
ADR = Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
DNEL = Niveau dérivé sans effet.
CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée.
CE = Communauté européenne.
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EN = Normes européennes.
CL50 = Concentration létale médiane.
DL50 = Dose létale médiane
IATA = Association international de transport par avions.
IMDG = Accord International relatif au transport de marchandises dangereuses par la mer.
PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique.
RID = Règlement relatif au transport de marchandises dangereuses par voie ferroviaire.
SBR = Caoutchouc en Styrene-Butadiene
STOT = Toxicité pour certains organes cibles
VLCT = Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB =Très persistant et très bioaccumulable

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux règlements CE N° 1907/2006 relatif à REACH et N° 1272/2008 dit règlement CLP ainsi qu'à leurs modifications.

Cette fiche de données de sécurité complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné et décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité ; ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.